

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**CONSEIL MUNICIPAL DU 15 DECEMBRE 2025**

L'an deux mil vingt-cinq et le quinze décembre, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni en séance publique à dix-neuf heures quinze sous la Présidence de Monsieur Roland DESCHAMPS, Maire.

*Présents : Roland DESCHAMPS, Emmanuel MASSE (pouvoir de Romain Cherblanc), Christine CONJAT, Isabelle ROUX, Séverine MICHAILLE (pouvoir de Céline Berger), Karine MICHAUD, Valérie PONCET, Maurice BERRARD, Marcel LAMOTTE*

*Absents excusés : Céline BERGER (pouvoir à Séverine MICHAILLE), Romain CHERBLANC (pouvoir à Emmanuel MASSE).*

*Absents : Mireille CHARMONT-MUNET, Evelyne MENU, Pierre-Yves VAROUX, Frédéric FLAUJAT*

*Secrétaire de séance : Marcel LAMOTTE*

**Délibération N°2025-55**

**Objet : Signature d'une convention de participation citoyenne avec la Gendarmerie nationale.**

Monsieur le Maire expose :

- Vu le Code général des collectivités territoriales (CGCT)
- Vu la loi n°2007-297 du 5 mars 2007 relative à la prévention de la délinquance
- Vu la circulaire ministérielle du 22 juin 2011 relative au dispositif de participation citoyenne
- VU la circulaire n°NOR:INTA 1911441] du 30 avril 2019 relative au dispositif de participation citoyenne,
- Vu le projet de protocole proposé par la Gendarmerie nationale

La participation citoyenne vise à associer les habitants à la protection de leur environnement. Elle repose sur un partenariat entre la commune, la population et la Gendarmerie nationale.

Le dispositif permet de renforcer la prévention des délits par un réseau de citoyens référents, encadrés par la Gendarmerie.

Cela favorise un échange et rapprochement entre les forces de sécurité de l'État, les élus locaux et la population et, vise à améliorer l'efficacité des interventions et l'élucidation des infractions.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **APPROUVE** la mise en place du dispositif de participation citoyenne.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le protocole avec la Gendarmerie nationale et le Préfet.
- **CHARGE** le Maire de l'exécution de la présente délibération.

Pour copie conforme,  
Le Maire, Roland DESCHAMPS

Acte rendu exécutoire après sa transmission  
en Sous-Préfecture de Belley le 17/12/2025

Le Maire, Roland DESCHAMPS



Acte de réception en préfecture  
001-210100228-20251217-2025-55-DE  
Date de réception préfecture : 17/12/2025